

APRÈS LES VACANCES: LA FORMATION CONTINUE!

Renens, le 7 juillet 2009

Madame,
Monsieur,

Avec les beaux jours, l'arrivée des vacances nous donne les perspectives d'un repos bien mérité. Les boucllements de fin d'année sont derrière nous, les révisions, les déclarations fiscales, les conseils juridiques, les délais... Quel beau métier que le nôtre!

Au nom de l'IREF, nous vous souhaitons un très bel été et une pause estivale des plus reposantes.

N'en n'oublions pas si vite nos besoins de formation continue. L'IREF vous a concocté d'ores et déjà les 2 prochains séminaires.

16 septembre 2009 à la Marive à Yverdon

Remise à niveau sur la poursuite pour dettes et la faillite. Orateurs: MM Roger Page et Olivier Chollet, tous deux préposés à l'office des poursuites de Fribourg, respectivement Genève.

3 novembre 2009 à la Marive à Yverdon

TVA – Nouvelle loi sur la TVA - les 10 principaux changements, nouvelle Ordonnance relative à la N-LTVA - principales modifications, principales nouveautés dans le domaine de la finance et les principaux problèmes TVA rencontrés. Orateurs MM Stéphane Gmünder de TVA Conseils Fribourg et Genève, Gregor Pauchard, chef suppléant de la division principale de la TVA, David Python, Division principale de la TVA, Jérôme Morel, chef de team division contrôle externe de la TVA.

N'oubliez pas:

D'inscrire vos apprentis dans la branche fiduciaire, les résultats des examens de fin d'apprentissage 2009 parlent d'eux-mêmes.

- D'offrir une formation d'employé-e de fiduciaire de 6 mois (1 jour par semaine) à vos juniors, ce cours de base des différentes matières utiles à la fiduciaire vous seront bénéfiques.
- D'encourager vos jeunes talents à devenir agent-e fiduciaire avec brevet fédéral
- De motiver vos brevetés à se développer encore pour obtenir le diplôme d'expert-e fiduciaire et le Master en fiduciaire.

Toutes les informations nécessaires sont sur notre site: www.iref.ch

Très bel été à vous toutes et à vous tous!


Pour l'IREF
Dominique Ducry